



FICHE DE POSTE

DELIB. DL_ 2018.0078-AP13.04.2018 modifié - **POSTE** : PB_00505

Direction/Service : DGA DHM / Direction de la Gestion des Bâtiments et du Patrimoine (**DGBP**)

Mission ou orientation de la direction :

Identification du poste :

Intitulé du poste : Chef de service maintenance et entretien

Fonction : Chef de service maintenance et entretien

Le cadre d'emploi : Ingénieurs,

Grade : Ingénieur, Ingénieur principal, - de catégorie : **A**

Filière : Technique,

Le positionnement du poste dans l'organisation : rattaché au directeur de la DGBP

Résumé du poste :

Mission ou la finalité du poste : ingénierie en électricité, placé sous l'autorité du Directeur Adjoint **DGBP**, le/la chef(fe) de service assure le pilotage, la planification et la sécurisation de l'ensemble des interventions électriques réalisées sur le patrimoine bâti départemental.

Il/elle organise les interventions du service en lien avec les chefs de bureaux, valide les choix techniques, garantit la conformité des installations et veille au respect des normes en vigueur, notamment celles relatives à l'électricité des bâtiments publics et des aménagements extérieurs.

Il coordonne avec les Chefs de bureau second œuvre (Maçonnerie, Menuiserie, Serrurerie, Soudure et Peinture (MMSSP)), le chef de bureau électricité, plomberie et froid (EPF) et celui de l'Espace Vert et Déchets(EVD), l'organisation des équipes techniques.

Il est également en charge de la réalisation des études, travaux, planning de la maintenance (curative, préventive, etc.) tout en respectant les normes en vigueur et les règles de l'art.

Il/elle coordonne l'ensemble des activités techniques, administratives, financières et humaines permettant le parfait achèvement des travaux. Il/elle apporte une expertise technique pour définir les procédés, matériels et solutions à mettre en œuvre dans le cadre des interventions électriques.

Relations fonctionnelles

A l'intérieur du service :

- Relations fréquentes avec la direction, les chefs de bureau

A l'intérieur de la collectivité :

- Relations fréquentes avec les autres services du Conseil Départemental (urbanisme, Infrastructures, juridique, commande publique, environnement, bâtiments, maintenance et espaces verts)

Avec les partenaires extérieurs :

- Relations avec les usagers directement ou avec les élus dans le cadre de la concertation, relation fréquente avec l'externe (entreprises privées, institutions)

Activités/Tâches principales du poste :

Mise en œuvre des orientations stratégiques de maintenance des bâtiments

Participer à l'élaboration des orientations stratégiques du schéma de maintenance du Département, notamment pour les installations électriques des bâtiments

Analyser les besoins de la collectivité en matière de maintenance électrique préventive, curative et réglementaire

Réaliser les études de faisabilité intégrant contraintes techniques, économiques, sécuritaires et environnementales

Proposer des plans d'action visant à sécuriser et moderniser les installations électriques.

Choix, validation et pilotage des solutions techniques

- Intégrer dans les analyses, les problématiques des différents services spécialisés
- Intégrer dans les études, les éléments de diagnostic et les orientations du plan de mandature, du programme pluriannuel de maintenance et des autres documents de planification
- Proposer des variantes de solutions technologiques pour répondre à un problème posé, en examinant les conséquences du choix en termes de maintenance, d'exploitation, et d'impact sur l'environnement
- Développer des démarches et des dispositifs techniques visant à améliorer la sécurité et l'accessibilité dans les ERP
- Coordonner l'action du service avec celle des autres services (maintenance, aménagements, espaces verts, etc.)
- Participe à la Commission d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions des Travailleurs.

Conseil technique auprès de la direction, la direction générale des services et des élus

Fournir des éléments d'aide à la décision sur les choix techniques, budgétaires et stratégiques

Proposer des démarches de concertation et assurer une communication claire sur les enjeux des projets

Construire une programmation pluriannuelle des interventions (PPI, contrôles obligatoires, renouvellement des installations).

Coordination et pilotage des entretiens et des exploitations des bâtiments

- Développer et conduire de projets inter et intra services
- Rechercher une qualité architecturale, urbaine et paysagère des bâtiments
- Planifier les étapes du projet
- Communiquer sur les finalités et enjeux du projet
- Mobiliser les compétences et coordonner le projet
- Animer des groupes de production
- Evaluer les projets
- Utiliser l'outil informatique à toutes les phases des études et de la réalisation

Elaboration et gestion des marchés publics

Rédiger les cahiers des charges techniques (CCTP) et besoins en études ;

Appliquer la réglementation de la commande publique ;

Analyser les offres, négocier avec les entreprises et sélectionner les prestataires ;

Organiser et animer les réunions de chantier et coordonner les différents corps d'état ;

Mobiliser les partenaires stratégiques et développer les coopérations techniques utiles.

Gestion administrative et budgétaire

Préparer les arbitrages budgétaires liés aux opérations de maintenance ;
Assurer la maîtrise des coûts tout au long du projet ;
Contrôler l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels ;
Elaborer et suivre l'exécution budgétaire du service ;
Rechercher des financements disponibles ;
Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses ;
Mettre en place et faire appliquer les procédures administratives ;
Contrôler financièrement les projets ;

Management opérationnel des équipes

Organiser, répartir et planifier les activités des équipes en fonction des contraintes du service ;
Déléguer, encadrer, accompagner et contrôler l'activité des agents ;
Prévenir et réguler les éventuels conflits ;
Adapter son management aux profils, situations et priorités du service ;
Favoriser l'expression, la participation et la montée en compétence des agents.

Evaluation et contrôle des services rendus

Développer des démarches qualité et des outils d'évaluation des interventions électriques ;
Contrôler la qualité des travaux réalisés et la satisfaction des usagers internes ;
Veiller à la réduction des impacts des chantiers pour les agents, les usagers et les services ;
Assurer un reporting régulier et structuré auprès de la hiérarchie.

Compétences pratiques requises :

Expérience confirmée en électricité
Management d'équipes techniques
Maîtrise des outils numériques et logiciels métiers
Capacité d'adaptation et réactivité
Sens de l'organisation et rigueur
Aptitude à l'analyse technique et à la prise de décision.

Les particularités/contraintes du poste :

- Travail en bureau et interventions sur les différents sites de la collectivité
- Déplacements fréquents
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction de la nécessité du service et les urgences techniques
- Grande disponibilité
- Devoir de réserve et de confidentialité

Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel.

"À défaut d'un fonctionnaire correspondant au profil recherché, un agent contractuel pourra être envisagé, conformément aux dispositions de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique."